



COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE DES SERVICES PUBLICS

Place Ste Ursule
64100 BAYONNE
☎ 05 59 55 04 89

csdcgt64@gmail.com
☎ 06 72 01 14 66
☎ 06 76 29 92 02

Centre de Gestion
64000 PAU
☎ 05 59 84 59 11

PPCR : Parcours Professionnel Carrières Rémunérations

Un accord qui fait grincer des dents !

Nous venons de recevoir notre bulletin de paie du mois de janvier, et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a interpellé bon nombre de collègues notamment de catégorie C. Il faut dire aussi que nos collègues de catégorie B, ont eu la "chance" d'avoir la mise en place de l'accord PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) en 2016. Déjà, certains de ces collègues ont vu leur carrière rallongée, leur faisant perdre ainsi du pouvoir d'achat.

**Nous rappelons quand même à toutes et tous que la CGT, ainsi que FO et Solidaires, n'ont pas signé cet accord !
A l'inverse, nos camarades de l'UNSA, de la CFDT, de la CGC, de la CFTC l'ont signé !**

Mais pourquoi nous n'avons pas signé :

- d'une part parce qu'il ne correspond pas à la volonté des agents d'avoir un meilleur traitement qui nous permette de vivre correctement.
- Parce qu'il ne résout en rien, les 5 ans de blocage des traitements, car il n'y a aucun rattrapage du pouvoir d'achat.
- Parce qu'il ne fait que du saupoudrage, on donne quelques points d'indices majorés : 6 points pour les B, 4 points pour les C, 4 points pour les A.
- Parce qu'il augmente la durée des carrières, donc à la longue, nous serons nombreux (ses) à être perdants.
- Parce qu'il met en place une durée unique d'avancement d'échelon qui va nous faire perdre du pouvoir d'achat.

Malheureusement, ce n'est pas l'augmentation de 0,6% de la valeur du point d'indice du 1^{er} Février qui va gommer toutes les imperfections de cet accord.

Nous pensons que dans les mois à venir, nous devons nous mobiliser pour gagner un traitement à la hauteur de nos aspirations,

☞ La CGT revendique :

- Une véritable augmentation du pouvoir d'achat, l'augmentation de la valeur du point d'indice à 5€34.
- L'intégration de toutes les primes dans notre traitement.
- Qu'aucune grille de traitement ne démarre à moins de 1800 €brut
- Que nos qualifications soient véritablement reconnues
- Que les collègues occupant un emploi permanent soient titularisés
- Que des moyens financiers, matériels, humains soient donnés pour que nous puissions répondre aux besoins grandissants des usagers.

✍ Comment financer ?

Ne soyons pas dupes : de l'argent il y en a en France, pour construire de véritables services publics, il suffit d'avoir la volonté politique.

L'action syndicale est un facteur de progrès social, nous pensons l'avoir démontré depuis des années à la CGT.

Nous ne disons pas qu'à la CGT nous sommes parfaits, mais nous disons heureusement qu'il y a la CGT.

Nous ne sommes pas qu'une force de contestations, nous proposons, agissons, toujours dans l'intérêt collectif des salariés.

Nous devons construire ensemble, la CGT de demain, nous devons être une force dans notre collectivité mais aussi au plan national, c'est pourquoi, nous invitons toutes et tous les collègues à venir prendre leur place dans notre syndicat.

Les portes sont grandes ouvertes, il y a de la place pour tous!

En ce mois de janvier, plusieurs collègues de différents services et collectivités ont décidé de franchir le pas, et se sont syndiqués à la CGT. Nous invitons ceux qui se posent des questions à venir nous rejoindre.

Des luttes nous attendent, il faudra à notre avis des réactions fortes et plus nous serons nombreux (ses) plus nous aurons des chances de gagner!

L'avenir appartient à ceux qui luttent !

Aujourd'hui, nous nous adressons à nouveau à toi, collègue des services de la Mairie, du CCAS, d'une Communauté d'Agglomération pour venir renforcer l'organisation CGT qui propose, lutte, agit dans l'intérêt collectif de l'ensemble des salariés.

BAYONNE, le 7 février 2017.

Au mois de Mars, nous organiserons des réunions d'information où comme d'habitude tous les salariés seront conviés.

.....

Pour donner plus de force à mes actions, gagner de nouveaux droits sociaux,

J'adhère à la CGT, je participe ainsi à mon avenir et celui de mes enfants !

NOM..... PRENOM.....

**Bulletin à retourner à une ou un militant de la CGT
Ou à renvoyer aux adresses ci-dessus**